

## L'ouverture de la pêche est prévue le 7 mars



Éric Legout, Pascale Mousset, Alain Mousset, Diguat Roger, Lize Roland, Cyril Vidament, Didier Hamoniaux et Maurice Gaultier.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

L'association de l'étang des Quintaines a été créée en juin 2001. Samedi, a eu lieu l'assemblée générale. Les pêcheurs ont remercié la mairie pour la subvention ainsi que les employés communaux pour le travail autour de l'étang.

L'association a vendu 66 cartes adultes à l'année, six cartes enfants et 160 cartes à la journée.

Les recettes de 2019 s'élèvent à 5 449 € et les dépenses, à 4 429 €.

Des alevinages sont prévus en 2020 : 120 kg de gardons, 20 kg de tanches, 10 kg d'anguilles, 4 sandres (de 2 à 3 kg) ainsi que 50 kg de truites

pour l'ouverture.

Tarifs des cartes : adulte à l'année, 40 € ; enfant de moins de 12 ans, 20 € ; carte à la journée, 5 €. Vente des cartes de pêche à partir du lundi 10 février, à la mairie, au bar le Bon Accueil, ainsi qu'auprès des gardes de pêche.

L'ouverture est prévue le samedi 7 mars, à 8 h (carte année ou carte à la journée). À chaque pêcherie organisée, trophées, coupes et tombola gratuite pour chaque pêcheur.

**Le bureau :** président, Éric Legout ; trésorière, Pascale Mousset ; secrétaire, Alain Mousset.